

# LES EFFETS GÉOGRAPHIQUES DE L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION EN MILIEU RURAL AFRICAIN : l'exemple du sud-ouest du Burkina Faso

par *Luc Cambrézy*

Géographe, Directeur de Recherche IRD-CEPED  
UMR 196 CEPED, Université Paris Descartes, INED, IRD  
luc.cambrezy@ird.fr

par *Gabriel Sangli*

Géographe et démographe – ISSP, Burkina Faso.  
Doctorant à l'Université de Paris 1.  
sanglig@hotmail.com

---

## Résumé

*L'accroissement élevé de la population en Afrique sub-saharienne conduit à prêter une très grande attention aux migrations internationales et à la croissance sans précédent des villes. A l'inverse, les modalités et les conséquences de l'accroissement démographique en milieu rural restent souvent sous-estimées, quand elles ne sont pas négligées. Si cette lacune s'explique en partie par la proportion toujours croissante de la population urbaine (14,7 % en 1960 contre 35,9 % en 2007), la population rurale est pourtant passée dans le même temps de 189 millions à 517 millions d'habitants. Cette contribution examine les effets géographiques de l'accroissement de la population en milieu rural en analysant les dynamiques spatiales de peuplement qui l'ont accompagné. L'étude des relations entre densités de population et évolution de l'occupation de l'espace met en évidence deux processus à l'œuvre. D'une part on assiste à un accroissement ralenti mais continu du peuplement dans les régions les plus peuplées. De l'autre, la colonisation progressive des terres inexploitées repousse les limites de la pression démographique et foncière. Cette analyse, conduite dans le sud-ouest du Burkina Faso est en préalable mise en perspective par rapport à deux niveaux spatiaux plus englobants : l'Afrique sub-saharienne et le Burkina Faso.*

## Introduction

Dans le contexte d'un accroissement élevé de population, cette analyse est une contribution à l'étude des dynamiques de peuplement en milieu rural africain. Dans une perspective de compréhension globale des processus liés à la croissance démographique, cette thématique constitue le complément indispensable aux nombreuses recherches portant sur l'exode rural, la croissance urbaine ou les migrations internationales ; et plus largement, aux analyses portant sur la question du développement.

Malgré les projections annonçant que la population mondiale atteindra un sommet de 9 milliards d'habitants en 2050 (pour diminuer ensuite), les débats et les négociations sur les dégradations de l'environnement donnent une nouvelle vigueur aux thèses néo-malthusiennes sur les risques du déséquilibre entre population et ressources ; risques accrus par l'importance des taux d'accroissement de

la population dans les pays pauvres, notamment en Afrique où la transition démographique n'est pas encore une réalité. Pour n'en citer qu'une illustration récente, le sommet de Copenhague (décembre 2009) consacré au réchauffement climatique a ainsi été l'occasion pour le FNUAP de plaider pour la relance du planning familial (UNFPA, 2009) au motif qu'un accroissement maîtrisé de la population mondiale serait une solution particulièrement efficace pour limiter les émissions de gaz à effets de serre...

Par ailleurs, dans le contexte de grande pauvreté que connaissent les pays de l'Afrique sub-saharienne, la persistance de taux de fécondité élevés conduit nombre de spécialistes à établir une relation de cause à effet entre croissance démographique et sous-développement ; et, par extension, à supposer que, « croissance » et « pression » démographique étant implicitement des notions jugées équivalentes, ces pays sont - ou seraient dans un avenir proche - surpeuplés (Ferry et al., 2007).

Cependant, parce que la notion de « surpeuplement » exige de nombreuses précautions, on observe que l'expression n'est que rarement employée. Comme son contraire, le « sous-peuplement », il s'agit en effet d'une appréciation très relative, sinon très subjective. Elle est d'abord relative à des lieux et des temps qu'il faut distinguer tant il est vrai que les comparaisons ne valent que si elles ont du sens. En milieu rural, la mise en relation de la pression démographique et foncière entre deux pays ou deux régions doit au minimum prendre en compte la comparabilité des conditions agro-climatiques, des systèmes techniques mis en œuvre et des règles de tenure de la terre. Mais surtout, la notion de surpeuplement est très fortement chargée idéologiquement tant au regard de l'idée que l'on se fait d'un « juste » équilibre entre population et ressources, qu'à celui de l'espace jugé nécessaire pour que le « système » fonctionne et pour pouvoir envisager l'avenir avec optimisme. Un sujet sensible s'il en est puisque c'est cette idéologie explicite de « l'espace vital » - avec la xénophobie qui l'accompagne - qui, parmi d'autres exemples, a alimenté des rhétoriques telles que celles conduisant au génocide des Juifs en Allemagne ou des Tutsis au Rwanda... Ainsi, que le terme soit employé ou simplement suggéré, la problématique de la « charge de population » exige d'être précis aussi bien sur les faits que sur les lieux où elle se produit.

Si la population mondiale a franchi en 2007 le seuil symbolique de 50 % des effectifs vivant en ville (UNFPA 2007), ce constat ne peut faire oublier que ce taux n'est encore que de 41 % pour l'ensemble du continent africain et que, si la part de la population rurale diminue en valeur relative, elle continue d'augmenter en valeur absolue. En d'autres termes, malgré l'exode rural et l'émigration vers l'étranger, la population vivant en milieu rural n'a pas cessé d'augmenter ; ce qui pose la question de l'impact géographique de cette évolution.

Après un rappel des grandes tendances observées au niveau de l'Afrique sub-saharienne, cette analyse portera son attention sur le Burkina Faso, puis, plus précisément, sur la région pionnière du sud-ouest du pays<sup>1</sup>. Les données mobilisées pour asseoir cette étude sont diverses. Au niveau de l'Afrique sub-saharienne, sont utilisées et mises en

perspective les informations consultables dans les grandes bases de données onusiennes (FAO et Division de la population). Elles permettent un rappel des principales évolutions de la population et de l'occupation de l'espace du début des indépendances à nos jours. Au niveau du Burkina Faso, cette première analyse générale est confrontée aux données issues des recensements de population et des traitements réalisés sur la base de l'occupation des terres. Enfin, au niveau de la zone d'étude, ces mêmes sources de données seront exploitées mais en descendant cette fois au niveau de l'information censitaire analysée au niveau ponctuel des villages.

## 1 Les grands traits de l'accroissement de la population dans l'Afrique rurale sub-saharienne.

Il y a moins d'une trentaine d'années, l'Afrique sub-saharienne<sup>2</sup> était encore considérée par la plupart des experts comme un continent sous-peuplé. Et, à quelques exceptions près, telle que la région des Grands Lacs, la faiblesse et la dispersion du peuplement étaient même souvent considérées comme autant d'obstacles au développement des infrastructures et des services (routes, éducation, santé). Mais, si l'Afrique sub-saharienne ne comptait que 177 millions d'habitants en 1950, elle en abritait 285 millions en 1970, 500 millions en 1990, 653 millions en 2000 et devait dépasser les 810 millions en 2010 (Tabutin et Schoumaker, 2004). Dans le même temps, notent ces mêmes auteurs : « la population urbaine totale de la région a ainsi été multipliée par 11 (...), passant de quelque 20 millions en 1950 à près de 220 millions en 2000, alors que la population rurale passait de 156 à 430 millions (multiplication par 2,7) ». En rappelant (d'ailleurs avec raison) que les densités brutes constituent un piètre indicateur de la réalité de la pression démographique et foncière, les auteurs montrent avec quelques chiffres saisissants que cette réalité est toute autre lorsque le total des effectifs de population sont rapportés aux superficies cultivées. En 2000, « par exemple, la Mauritanie passe de 3 à 529 hab/km<sup>2</sup>, le Sénégal de 48 à 391, le Kenya de 53 à 676, la Somalie de 14 à 817 ». Et de conclure : « en termes de terres utilisées ou cultivables, on est donc loin d'une Afrique sous-peuplée »<sup>3</sup>. On le voit, si les choses sont dites

1 Pour éviter toute confusion, la région du sud-ouest sera généralement entendue ici au sens géographique du terme par rapport à l'ensemble du pays. Elle est en fait constituée de deux régions administratives, celle des « Cascades » et du « sud-ouest ».

2 En raison des trop grandes différences en termes d'urbanisation et de systèmes agraires entre le Nord et le Sud du Sahara, il nous a paru plus pertinent de réserver cette analyse aux seuls pays de l'Afrique sub-saharienne. Ce choix permet en outre d'utiles comparaisons avec les conclusions de Tabutin et Schoumaker.

3 Ces chiffres ont été calculés par rapport à la population totale de chaque pays. Or, le taux de population urbaine indiqué en annexe de l'article cité est de 48 % pour le Sénégal, 59% pour la Mauritanie, 34% pour le Kenya et 28 % pour la Somalie. D'autre part, les densités par km<sup>2</sup> de terres arables ont été calculées à partir des seules superficies des terres arables et des cultures permanentes sans prise en compte des superficies destinées à l'élevage (source FAO).

avec prudence, la thèse du surpeuplement ou d'une croissance démographique excessive est très clairement suggérée.

Par définition, les densités de population mettent en relation des effectifs de population par rapport à des unités spatiales dont on connaît la superficie. Dès lors, pour aller au-delà de l'information médiocre que livre le calcul d'une densité brute (population totale divisée par la superficie totale d'un pays ou de toute autre entité administrative), il convient de définir des catégories plus pertinentes de populations et d'espaces à prendre en compte. S'agissant ici d'une analyse portant sur la pression démographique en milieu rural, la première précaution consiste à rapporter la superficie à la seule population rurale ; et donc à exclure la population urbaine (tableau n° 1).

Mais, il va de soi que la superficie totale est rarement utilisable dans sa totalité pour l'agriculture. Les plans d'eau, les forêts classées, les zones désertiques, rocheuses ou trop accidentées, sont autant d'espaces dont il convient d'exclure les superficies pour aboutir à un calcul de densité de population rurale ; voire à une densité de population agricole en ne considérant alors que les effectifs de population vivant de l'agriculture. *A contrario*, se pose la question de savoir ce qui, dans l'espace restant mérite (ou doit) d'être considéré comme « utilisé » ou « utilisable ».

## 1.1 La classification des terres selon la FAO et l'évolution des densités de population.

L'organisation des Nations unies pour l'agriculture opère une classification des terres qui permet de distinguer la superficie totale des terres, la superficie agricole totale, les terres arables (*arable land*) et les cultures pérennes et enfin les prés et pâturages. L'analyse (tableau n°2) montre d'abord qu'au cours de la période 1960–2007, toutes les catégories de terres exploitées ont vu leurs superficies augmenter. La surface agricole totale a ainsi gagné 943.950 km<sup>2</sup> répartis en 622.450 km<sup>2</sup> dédiés à l'agriculture et 218.897 km<sup>2</sup> consacrés aux pâturages<sup>4</sup>. Ce premier constat traduit donc l'expansion de l'espace anthropisé au détriment des espaces restés à l'état « naturel ». En d'autres termes, la gestion, par les populations elles-mêmes, de leur accroissement s'est en

partie réalisée par l'augmentation des superficies exploitées. Celles-ci occupent désormais 44 % de la superficie terrestre (contre 40% en 1961). Quoique l'on pense par ailleurs de l'impact de la déforestation, cette évolution globale apporte ainsi un démenti à la perception d'un espace fini. En dépit des risques environnementaux, plusieurs pays riches l'ont d'ailleurs également si bien compris que, soucieux d'assurer leur sécurité alimentaire, ils se tournent vers l'Afrique pour y acheter ou louer des terres, (Cotula *et al.*, 2009). Dès lors, on comprend que c'est moins la question de la disponibilité de la terre que son usage qui fait débat.

Second constat, le calcul des densités de population ne produit évidemment pas le même résultat selon la catégorie de terre retenue. En rapportant les effectifs de population à la superficie agricole totale<sup>5</sup>, les densités de population rurales qui étaient de 19 hab/ km<sup>2</sup> en 1960 passent à 49 hab/ km<sup>2</sup> en 2007. En revanche, rapportées aux seules terres arables et aux cultures pérennes, ces densités seraient en moyenne de 129 hab/ km<sup>2</sup> en 1960 et de 236 hab/ km<sup>2</sup> en 2007. On voit donc que selon le type de population retenue (population totale ou population rurale) et la catégorie de terres choisie pour le calcul des densités, les résultats (et donc, les conclusions) peuvent différer dans d'importantes proportions.

L'augmentation des superficies considérées comme « agricoles » entre 1960 et 2007 montre que la notion de « terres arables » n'est pas une donnée définitive et n'a de sens que par rapport à un moment et à un contexte social et technique donné. Sur une période de plusieurs décennies, des dizaines de milliers d'hectares de brousse, de savane plus ou moins boisée, de bas-fonds marécageux ou de pâturages sont passés de l'état de « terres non cultivées », voire, « non cultivables », à celui de « terres cultivées ». Par ailleurs, dans des pays arides ou semi-arides où une importante proportion de la population rurale vit du pastoralisme ou cohabite avec les éleveurs, il va de soi que si pression démographique et foncière il y a, celle-ci doit être mesurée à l'aune de la superficie agricole totale (terres agricoles + pâturages) ; ce qui à l'évidence est le cas pour l'ensemble des pays de la zone sahélo-soudanienne - et plus encore pour des régions situées en zone aride ou semi-aride (Somalie ou Mauritanie) - pour lesquels le calcul de la densité (population totale divisée par la

4 Dans le détail, le bilan est plus nuancé puisque 41 pays ont augmenté leurs superficies agricoles pour un total de 1.318.190 km<sup>2</sup> tandis que 9 pays ont au contraire vu la surface agricole diminuée de 374.950 km<sup>2</sup> par rapport à 1961. Les principaux contributeurs de cette diminution sont l'Éthiopie (en tenant compte de la scission de l'Érythrée en 1991) avec une réduction de 152.000 km<sup>2</sup>; le Congo (- 114.050 km<sup>2</sup>) et l'Afrique du Sud (- 26.500 km<sup>2</sup>). Les pays dont la surface agricole a le plus augmenté en valeur absolue sont : Soudan (+ 280.000 km<sup>2</sup>), RDC et Niger (+120.000 km<sup>2</sup> chacun), Nigéria (+97.000 km<sup>2</sup>), Tanzanie (+82.000 km<sup>2</sup>), Mali (+79.000 km<sup>2</sup>) et Madagascar (+57.000 km<sup>2</sup>). Des petits pays pourtant déjà très densément peuplés tels que le Rwanda ou le Burundi ont accru leur superficie agricole de plus de 45 % par rapport à 1961.

5 La superficie agricole totale correspond à la somme des terres dédiées à l'agriculture et à l'élevage.

surface cultivée) ne correspond en rien à la réalité. Enfin, dans des systèmes de production dans lesquels la jachère est encore la pratique la plus courante de restitution de la fertilité des sols, il va de soi que cette catégorie de terre fait partie intégrante du foncier à prendre en compte. Cela d'autant plus que plus la durée de jachère est longue, plus la distinction entre cette catégorie et les superficies identifiées comme de la brousse ou de la savane (arborée ou arbustive) devient problématique.

Au total, si les densités de population rurales ou agricoles éclairent davantage que les densités brutes, celles-ci restent à interpréter avec prudence. La diversité des systèmes agraires n'autorise pas toutes les comparaisons ni les mêmes interprétations. Les densités de population de la région des Grands Lacs – aussi élevées qu'elles soient - ne disent rien en elles mêmes de la réalité de la pression démographique et foncière dès lors que les conditions agro-climatiques sont autrement plus favorables que celles qui prévalent dans les régions sahélo-soudaniennes. Enfin, il convient de signaler que se trouve incluse dans la population rurale une proportion significative d'habitants dont les ressources ne sont pas *directement* liées à la terre et à l'espace disponibles. Dans le cadre de l'agriculture familiale africaine, les économies se sont monétarisées et les campagnes ont vu fleurir les petites localités (encore très souvent classées comme « rurales ») exerçant des fonctions de service de proximité (les *trading centers* en Afrique de l'Est) et dont une partie de la population ne vit pas directement de la terre. On le voit, l'apparente objectivité des statistiques ne dit pas grand-chose de la réalité géographique et humaine que celles-ci prétendent décrire. Comme toute donnée chiffrée, l'interprétation des densités de population ne peut donc en aucune manière faire l'économie d'une bonne connaissance des contextes locaux auxquels s'appliquent ces indicateurs.

Ce premier niveau d'analyse dessine le cadre général de l'évolution des campagnes africaines. Celles-ci se trouvent marquées par deux processus concomitants : 1) accroissement des densités de population dans les zones rurales déjà peuplées ; 2) expansion du peuplement par la mise en culture de nouveaux espaces. Ce constat conduit à insister sur le fait que l'analyse de l'évolution de la population rurale n'a de sens que si l'on prend en compte l'évolution de sa distribution dans un espace dont la forme change avec le temps et dont les limites sont sans cesse modifiées et repoussées. Nous verrons dans la suite de cette étude que l'intérêt du traitement cartographique des recensements de population, malgré

leur qualité parfois douteuse, rend peu discutable un processus de diffusion spatiale du peuplement ; un processus qui apparaît clairement comme une stratégie d'adaptation aux conséquences de l'accroissement de la population.

## **2 Le Burkina Faso : les grands traits de l'évolution de la population et de sa distribution dans l'espace.**

Comme la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne, le Burkina Faso a vu sa population augmenter de manière importante au cours des dernières décennies. Sous l'effet conjugué d'une baisse continue de la mortalité (espérance de vie de 42 ans en 1975 et de 56 ans en 2006) et d'une natalité toujours très soutenue (6 à 7 enfants par femme), sa population est passée de 4.349.000 habitants en 1960 à plus de 14 millions d'habitants en 2006. En supposant que le pays conserve des taux d'accroissement comparables, le Burkina Faso compterait, selon les scénarii, 22 à 27 millions d'habitants en 2025.

L'évolution des taux d'accroissement de population calculés à partir des données censitaires interroge sur la qualité des recensements. Après un taux annuel estimé de 1,75% durant la période 1960–1975, et de 3,51 % pour la décennie suivante, celui de 2,38 % pour la période 1985-1996, puis de 3,12 % entre 1996 et 2006 témoigne d'un problème de dénombrement des effectifs de population sans qu'il soit possible d'identifier le recensement qui aurait été particulièrement défaillant (1985 ou 1996 ?). De ce fait, on se bornera ici à noter que ces chiffres reflètent une tendance assez bien connue par ailleurs. La baisse de la mortalité initiée dans les années 1960-1970, sans diminution notable de la natalité, conduit à une forte accélération de la croissance démographique au cours des quatre dernières décennies. Malgré la très forte croissance de la population urbaine (accompagnée d'une forte baisse de la natalité), la croissance naturelle demeure donc à un niveau élevé. Ainsi, malgré les nombreuses campagnes du gouvernement pour la promotion de la contraception et l'attention portée à la santé de la mère et de l'enfant, force est de constater que les politiques de planning familial n'ont pas atteint leurs objectifs.

### **2.1 Population rurale et urbaine**

Entre 1975 et 2006, la population urbaine a quasiment été multipliée par dix (tableau n°4). Elle représente désormais 22,7 % de la population totale contre seulement 6,4 % en 1975. Cependant le poids écrasant de la capitale et de Bobo Dioulasso diminue progressivement au profit de localités de moindre

importance. Ces deux villes représentaient 79,3 % de la population urbaine en 1975, contre 61,8 % en 2006. Autre conséquence, si la part de la population rurale n'a pas cessé de décroître en valeur relative en passant de 93,5 % à 77,3%, le monde rural a vu sa population doubler en 30 ans.

Par ailleurs, l'analyse des taux d'accroissements entre les deux groupes de population permet de préciser ces dynamiques (tableau n° 6). Quelles qu'en soient les raisons et les modalités (pression démographique et foncière, exode rural ou traditions migratoires vers l'étranger), les taux d'accroissement en milieu rural (entre 2 et 3 %) montrent que les campagnes n'absorbent qu'une partie du croît démographique et « perdent » donc par migration une partie des populations nées sur place. Corrélativement, les taux de croissance observés dans la population urbaine (de 7 à 10 %) montrent clairement que la croissance des villes continue d'être largement alimentée par l'exode rural et que, de ce fait, elle ne résulte pas du seul accroissement naturel. Ceci d'autant plus que le nombre moyen d'enfants par femme a sensiblement chuté en ville en passant de 6,5 en 1985 à 4,6 en 2006 (INSD, 2000b ; 2008a)<sup>6</sup>.

## 2.2 Evolution des densités de population entre 1996 et 2006

Au cours de la décennie 1996-2006, le pays gagne près de 4 millions d'habitants. En 1996, le Burkina Faso comptait encore sur les marges et les périphéries jusqu'alors délaissées du pays un certain nombre d'espaces peu peuplés où la densité de population était inférieure à 15 habitants/ km<sup>2</sup>. Il s'agit de l'extrême Nord (région du Sahel.), l'extrême Est (région de l'Est.), le centre Sud (région du Centre - Sud) et le Sud-Ouest. Dix ans plus tard, la carte des densités montre des évolutions différenciées selon les régions. Si le Nord n'évolue guère, l'accroissement des densités de population se confirme dans plusieurs communes de l'Est, du Centre Sud et surtout, du Sud-Ouest. Au total, on comptait en 1996 32 communes d'une densité inférieure à 15 habitants au km<sup>2</sup> ; elles ne sont plus que 16 en 2006 (voir *carte* de l'évolution du taux d'accroissement de la population entre 1996 et 2006).

Globalement, sur l'ensemble du territoire se confirme donc une double tendance. D'une part un processus d'accroissement de la population (ralenti mais continu) dans les régions les plus densément peuplées du centre du pays et, d'autre part, un phénomène de peuplement plus soutenu des zones moins peuplées. Avec une superficie de 273.013 km<sup>2</sup>, la densité moyenne de population est passée entre 1996 et 2006 de 37,8 hab/ km<sup>2</sup> à 51,3 hab/ km<sup>2</sup>. Rapportée à la seule population rurale<sup>7</sup>, celle-ci est passée de 31,9 hab/ km<sup>2</sup> à 39,6 hab/ km<sup>2</sup>.

## 2.3 Evolution des surfaces cultivées et densités de population entre 1960 et 2007

Deux sources de données sont exploitées pour analyser l'évolution de l'occupation des sols : 1) les données FAO entre 1960 et 2007 (voir première partie) ; 2) les superficies calculées à partir des cartes d'occupation des sols de 1992 et de 2002, IGN-IF et IGB (2005).

A l'instar de ce qui a été observé pour l'ensemble des pays de l'Afrique sub-saharienne, les superficies exploitées au Burkina Faso ont augmenté dans des proportions importantes. Les activités agricoles dans leur ensemble occupaient 29,7 % des terres en 1961 contre 41,5 % en 2007. Selon cette source, c'est presque exclusivement à l'agriculture que l'on doit cette évolution puisque les superficies destinées à l'élevage n'ont pratiquement pas évolué. En d'autres termes, l'augmentation des superficies cultivées serait liée au défrichement de terres non répertoriées comme « agricoles ».

Avec 30.760 km<sup>2</sup> de terres nouvelles on assiste ainsi à une augmentation de 40,8 % des surfaces cultivées. C'est un chiffre qu'il faut mettre en relation avec l'accroissement de la population rurale qui, en passant de 4.261.000 habitants en 1960 à 11.957.000 en 2007 a augmenté de 35,6 %<sup>8</sup>. Mais cette extension de l'espace anthropisé n'a pas pour autant permis de maintenir les densités de population rurale au niveau antérieur. Par rapport à la superficie agricole totale, les densités rurales seraient passées de 52 hab/ km<sup>2</sup> en 1960-1961 à 106 hab/ km<sup>2</sup> en 2007.

6 La prévalence contraceptive moderne parmi les femmes de 15 à 49 ans en union est passée de 17 à 28 % en milieu urbain entre 1993 et 2003. En milieu rural, ce taux n'a évolué que de 2 à 5 % (Source : EDSBF-III (2003 ; p72).

7 La commune urbaine est une entité territoriale comprenant au moins une agglomération permanente de 25.000 habitants dont les activités économiques permettent de générer des ressources budgétaires propres annuelles d'au-moins 25 millions de francs CFA. La commune rurale est un regroupement de villages avec une population d'au-moins 5.000 habitants dont les activités économiques permettent de générer des ressources budgétaires propres annuelles d'au-moins 5 millions de francs CFA.

8 La population urbaine s'élevait à 2.827.000 habitants en 2007 contre 210.000 habitants en 1960.

## 2.4 Evolution de l'occupation des sols et densités entre 1992 et 2002 (sources BDOT)

En comparaison des chiffres de la FAO, les données issues de la BDOT apportent quelques compléments d'information. On remarquera en premier lieu que l'estimation de la superficie agricole en 2002 (136.259 km<sup>2</sup>) est supérieure aux estimations de la FAO de 2007 (112.600 km<sup>2</sup>). Mais, au-delà de cette différence, ce chiffre confirme l'extension des superficies cultivées. En proportion, avec 10.575 km<sup>2</sup> gagnés en 10 ans, il y aurait même une accélération du phénomène si on compare ce chiffre aux 31.210 km<sup>2</sup> gagnés entre 1961 et 2007 (chiffres FAO). Enfin, on constatera que l'essentiel des terres nouvellement mises en culture a conduit à une réduction des savanes (moins 9.312 km<sup>2</sup>). En termes de densités, la population rurale intercensitaire *estimée* de 9.932.311 habitants<sup>9</sup> en 2002 rapportée à la surface agricole conduirait à un chiffre de 73 hab/km<sup>2</sup> et de 200 à 229 hab/ km<sup>2</sup> si le calcul est effectué par rapport aux seules surfaces cultivées

En conclusion, on constate que selon les sources et les catégories de terres retenues pour le calcul des densités rurales, celles-ci se situeraient pour les années récentes et pour l'ensemble du Burkina Faso dans une fourchette extrêmement large comprise entre 73 et 229 hab/ km<sup>2</sup>. Le terrain peut-il aider à trancher cette délicate question ? Dans l'hypothèse basse (73 hab/ km<sup>2</sup>), la taille moyenne des exploitations pour des familles de 6 personnes serait de l'ordre de 8 hectares. Une hypothèse encore relativement confortable dans le cadre d'une agriculture domestique peu mécanisée permettant même de continuer la pratique de la jachère. L'hypothèse haute (229 hab/ km<sup>2</sup>) est en revanche peu vraisemblable au regard des conditions agro-climatiques qui prévalent au Burkina Faso. De telles densités – fréquemment atteintes dans la région des Grands Lacs (Uganda, Kenya, Rwanda, Burundi, ...) – n'y sont possibles que grâce à des sols fertiles et à un travail acharné de jardinage tout au long de l'année (deux saisons de culture). En raisonnant *a contrario*, si de telles densités correspondaient à la réalité du monde rural, le pays vivrait depuis longtemps une situation de famine chronique.

Il paraît de ce fait plus exact de rapporter les populations rurales à l'ensemble de la surface agricole et non pas aux seules terres cultivées. La confrontation des deux sources d'information permet d'ailleurs d'accréditer cette hypothèse. Il existe à l'évidence

une superposition entre les 60.000 km<sup>2</sup> de « pâturages » de la FAO et les 80.000 km<sup>2</sup> de terres classées en « savane » selon la seconde source. Dans le premier cas, la superficie des pâturages reste inchangée mais les terres cultivées gagnent 30.760 km<sup>2</sup> sur des territoires qui sont nécessairement des brousses et des savanes. Dans la seconde source de données, les surfaces agricoles totales n'augmentent « que » de 10.575 km<sup>2</sup>, mais elles sont essentiellement gagnées sur la savane (+ 9.312 km<sup>2</sup>). Cette ambivalence des deux catégories est à l'image de la réalité des sociétés rurales en Afrique. Dans la grande majorité des cas, la savane (comme d'ailleurs les friches et les vieilles jachères) est par nature l'espace dédié aux parcours du bétail. Mais c'est aussi dans ces réserves foncières de proximité que les agriculteurs ouvrent de nouvelles parcelles lorsque le besoin s'en fait sentir. Dans une logique extensive, les paysanneries africaines - plus mobiles qu'on ne le croit - ne peuvent se sentir véritablement à l'étroit que lorsque ces réserves sont épuisées. Avec d'autres réponses possibles (intensification de l'agriculture, exode rural, émigration plus lointaine...), l'exploitation de nouvelles terres demeure l'une des principales variables d'ajustement à l'accroissement de la population.

## 3 Les effets géographiques de l'accroissement de la population dans le Sud-Ouest du Burkina Faso

La zone d'étude, d'une étendue d'environ 34.000 km<sup>2</sup>, située à l'extrême sud-ouest du Burkina Faso et frontalière du Mali, de la Côte d'Ivoire et du Ghana, est constituée de deux régions administratives (région des Cascades et région du Sud-Ouest), regroupant 6 provinces et 45 communes (dont 7 communes urbaines). Avec une pluviométrie moyenne annuelle située entre 900 et 1.200 mm par an, c'est la partie la mieux arrosée du Burkina Faso. Son important réseau hydrographique s'organise autour du *Mouhoun* (frontière avec le Ghana), de la *Comoé* et de la *Léraba* qui marquent la frontière avec la Côte d'Ivoire. Les vastes espaces vides ont permis la création de 14 aires de conservation dont la superficie avoisine 4.340 km<sup>2</sup> soit un peu plus de 10% des aires classées au Burkina Faso.

Historiquement, la région du grand sud-ouest est longtemps restée très peu peuplée. Avant qu'elle ne devienne l'un des plus récents fronts pionniers du Burkina Faso, le peuplement « autochtone » se situait aux deux extrémités du territoire. A l'Est, une zone de peuplement Lobi et Dagara à cheval sur les

<sup>9</sup> Cette estimation prend en compte le taux d'accroissement moyen annuel de 2,21 % pour la population rurale entre 1996- et 2006

frontières du Ghana et de la Côte d'Ivoire ; à l'ouest, les Goin, le Karaboro, les Sénoufo, et les Turka représentent les populations « d'origine ». Deux faits majeurs ont marqué le peuplement récent. Le premier est lié à l'assainissement de la région dans le cadre de la lutte contre l'onchocercose dans les années 1970. Le second, conséquence de cette opération, est la mise en œuvre par les autorités d'une politique d'aménagements hydro-agricoles qui s'est accompagnée d'une importante immigration spontanée (Ouédraogo, 1986). Cette dernière a sensiblement augmenté au cours de la dernière décennie. Qu'il s'agisse de migrants venus de la zone sahélo-soudanienne ou de l'extérieur (burkinabè de retour de Côte d'Ivoire), ce sont d'abord les potentialités agricoles et la disponibilité des terres qui a conduit ces derniers à s'installer à proximité des populations autochtones. Selon le recensement de 2006, les migrants constituent 13 % de la population du Sud-ouest et 31 % de la région des Cascades (Dabiré *et al.*, 2009).

Au centre de la région, une récente recherche conduite dans le village de Torokoro (commune de Mangodara), compare les stratégies développées par deux groupes de population (autochtones et migrants). Celle-ci montre que c'est moins la disponibilité en terres que la force de travail mobilisable qui influe sur la superficie cultivée (YOUL, 2007). L'objectif premier des agriculteurs est d'assurer la sécurité alimentaire avec le maïs comme aliment de base ; le second est la recherche de revenus financiers, notamment par la vente de produits agricoles (végétaux et animaux) et des activités extra-agricoles. Trois productions végétales dominent : l'igname produite par les autochtones, le coton, cultivé par les migrants et l'anacardier (production commune aux deux groupes). Cette dernière production est devenue un élément important du système agraire en vigueur dans la région. Non seulement elle fournit des revenus importants pour une faible quantité de travail, mais, peut-être plus fondamentalement, elle représente une forme de marquage du foncier. Pour une exploitation comptant en moyenne 12 personnes, la superficie disponible est de 31 ha chez les autochtones et de 8 ha dans les concessions exploitées par des migrants. En revanche, la surface effectivement cultivée est de 6,15 ha chez les premiers contre 4,67 ha chez les seconds. Selon cette étude, la surface moyenne cultivée par actif est de 0,67 ha chez les autochtones contre 0,45 ha chez les migrants. Ramenée à une moyenne de 0,5 ha par actif, la surface moyenne cultivée par exploitation serait de 2,5 ha (pour une famille comptant 5 actifs).

### 3.1 Evolution de la population entre 1975 et 2006

Dans le contexte d'un accroissement de la population lié pour partie à une importante immigration en provenance d'autres régions du Burkina Faso et/ou de l'étranger (la Côte d'Ivoire en particulier), se pose la question de comprendre comment cette évolution s'est concrétisée dans l'occupation de l'espace. Entre 1975 et 2006, en passant de 526.934 à 1.152.575 habitants, la population de l'ensemble de cette région a plus que doublé en 30 ans et son peuplement s'est singulièrement accéléré au cours de la dernière décennie, notamment dans la région des Cascades.

Du fait d'un taux d'accroissement particulièrement bas pour la période 1985-1996 les mêmes incertitudes prévalent quant à la qualité des recensements de population. Mais plus fondamentalement, malgré l'importance des superficies disponibles, ces taux finalement proches de la moyenne nationale (mise à part la région des Cascades pour la dernière décennie) ne traduisent pas de mouvements massifs de peuplement. Faut-il y voir la démonstration d'une dynamique d'occupation de l'espace d'abord due au seul accroissement naturel de la population déjà sur place ? C'est ce à quoi l'analyse de l'évolution des densités (ci-dessous) tentera de répondre.

### 3.2 Population rurale et urbaine

La distinction entre population rurale et urbaine se base sur les critères de la loi définissant le code général des collectivités territoriales au Burkina Faso. Sont considérées comme urbaines, les communes de Banfora, Niangoloko, Sindou, Diébougou, Dano, Batié et Gaoua. Avec 172.626 habitants recensés en 2006, la population urbaine représente 15 % de la population totale de la région du Sud-Ouest. La ville de Banfora, la 4<sup>e</sup> du pays, compte à elle seule 75.917 habitants et constitue le seul centre urbain d'importance nationale. Les autres villes exercent davantage des fonctions commerciales et de services de proximité (Gaoua, Diébougou) ou sont liées à leur localisation géographique près de la frontière et sur l'axe menant en Côte d'Ivoire (Niangoloko).

Comparé au niveau national (22,7 %), le taux de population urbaine peut sembler faible, notamment dans la région administrative du Sud-ouest (11,3 % en 2006). Mais le poids des villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso altère l'analyse. En effet, si on extrait du calcul ces deux villes, le taux de population urbaine sur l'ensemble du Burkina Faso n'était plus

que de 1,3 % en 1975 et ne s'élevait qu'à 8,7 % en 2006. Autrement dit, en termes de « réseau urbain » la région du sud-ouest dans son ensemble se trouve plutôt convenablement pourvue.

Quoiqu'il en soit, la véritable dynamique démographique s'opère surtout dans la région des Cascades. Cette région était en 1975 presque deux fois moins peuplée que celle du Sud-ouest. Sa population, concentrée sur l'extrémité ouest de ce qui était alors la « province » des Cascades, laissait pratiquement vide les espaces orientaux correspondant aux actuelles communes de Sidéradougou, Mangodara et Ouo. La densité de population n'était alors que de 9,8 hab/ km<sup>2</sup> contre 21,2 hab/ km<sup>2</sup> dans la région du Sud-ouest. Dans cette évolution aussi différenciée entre les deux régions, nul doute que le dynamisme et la croissance de la ville de Banfora, au centre de périmètres sucriers particulièrement actifs, a joué un rôle moteur dans l'évolution démo-économique de la région des Cascades.

### **3.3 Evolution de l'occupation des sols et densités de population**

Du fait des changements intervenus dans l'organisation de la division administrative du pays, l'analyse de l'évolution des densités de population au niveau des communes n'est possible qu'entre les deux derniers recensements. Entre 1996 et 2006, la densité moyenne de la population est passée de 15 à 26 hab/ km<sup>2</sup> dans la région des Cascades et de 25 à 36 hab/ km<sup>2</sup> dans celle du Sud Ouest. A ce premier et grossier niveau d'analyse, au regard des potentialités du milieu et de la densité moyenne observée sur l'ensemble du pays (51,3 hab/ km<sup>2</sup>), la zone d'étude est dans la situation de pouvoir à la fois supporter un accroissement des densités de population en même temps que la poursuite de la colonisation de nouvelles terres, notamment dans la partie centrale.

Comme au niveau du Burkina Faso dans son ensemble, les chiffres de la BDOT (tableau 11) confirment une forte progression de l'espace cultivé. Avec 4.634 km<sup>2</sup> de nouveaux défrichements (+ 32 % en 10 ans) la surface agricole totale couvre désormais 40,9 % du territoire. On remarquera que cet accroissement est proche de l'augmentation de la population (près de 29 % entre 1996 et 2006). Là encore, ces terres ont été presque intégralement gagnées sur la savane. Rapportée à la population rurale estimée en 2002 (871.254 hab), la densité agricole de la zone d'étude s'élève à 61 hab/ km<sup>2</sup> (et 69 hab/ km<sup>2</sup> en 2006 si on retient la surface agricole de 2002) ; un chiffre inférieur aux diverses estimations faites pour l'ensemble du pays (voir ci-dessus). Plus significatif encore, cette même estimation conduit à une densité

agricole de 71 hab/ km<sup>2</sup> en 1992 et cette baisse observée en dix ans s'observe dans les deux régions. Pour celle des Cascades, les densités passent de 56 à 48 hab/km<sup>2</sup> entre 1992 et 2002 et de 83 à 73 hab/km<sup>2</sup> pour celle du Sud-ouest. Cette dernière décennie aurait donc moins été marquée par un processus de densification que par celui de la colonisation de terres neuves. Faut-il y voir la manifestation d'une volonté d'appropriation et de contrôle du territoire, que l'afflux – même momentané - de Burkinabè de Côte d'Ivoire n'aurait fait qu'accélérer ? La question se pose sans doute, mais, sans que cela soit d'ailleurs contradictoire, on peut également faire l'hypothèse qu'une densité rurale moyenne de 70 hab/ km<sup>2</sup> correspondrait à la charge « optimale » de population dans le contexte des systèmes de production en vigueur dans la région. Mais, dans un contexte où moins de la moitié de la superficie totale est destinée aux activités agricoles (42 % dans la région du Sud-ouest et 39 % dans celle des Cascades), l'existence d'une forte corrélation entre les surfaces exploitées et la main d'œuvre mobilisable - telle qu'elle a été mise en évidence dans l'étude conduite dans le village de Torokoro (cf. supra) - semble surtout confirmer que l'avenir des sociétés rurales du sud-ouest du Burkina Faso doit être envisagé en fonction d'une combinatoire associant force de travail et disponibilités foncières.

### **3.4 Du village à la carte des iso-densités**

Selon le recensement de 2006, cet espace abrite 1.327 villages administrativement reconnus. Sans territoire officiellement délimité, le village représente davantage l'unité politique de base de la gestion des populations qu'une réalité précise en matière d'habitat. Au regard de la réalité observée, un village correspond souvent à un regroupement de plusieurs lieux habités regroupant un nombre variable de concessions dispersées dans l'espace. A un niveau supérieur d'agrégation, la commune représente donc le premier niveau administratif géographiquement délimité. C'est d'ailleurs au niveau communal que sont agrégés les dénombrements de population effectués au niveau des villages.

Au niveau national, malgré l'accroissement de la population, le nombre de villages a peu évolué au cours des dernières décennies. Il en était recensé 7.200 en 1975, 7.285 en 1985, 8.339 en 1996 et 8.330 en 2006. Conséquence de cette relative stabilité du maillage administratif de base, la population rurale rapportée au nombre de villages voit ses effectifs passer de 732 habitants en 1975 à 1.300 en 2006. Au niveau de la zone d'étude, le nombre de villages a évolué de la manière suivante : 1.257 en 1975, 1.248 en 1985, 1.285 en 1996 et 1.327 en

2006. Le nombre inférieur de villages en 1985 (par rapport à 1975) confirme les appréciations souvent portées sur la mauvaise qualité de ce recensement. On retiendra donc que l'accroissement de la population a favorisé la création de 28 villages entre 1975 et 1996 et de 48 supplémentaires entre 1996 et 2006. Rapportée à la population rurale, la taille moyenne d'un village est de 738 habitants en 2006 contre 380 habitants en 1975 ; une taille très inférieure à la moyenne nationale.

L'élaboration d'une cartographie construite au niveau ponctuel des villages permet de dépasser la contrainte que représentent les différentes réorganisations du maillage administratif et territorial qui se sont succédées dans le temps et qui rendent souvent l'étude des évolutions difficilement mesurables. Par ailleurs, une étude conduite au niveau localisé des villages permet une représentation au plus proche de la réalité de l'espace approprié et exploité. Dans un contexte où les paysans sont installés au plus près de leurs terroirs de culture, par le comblement des interstices et le remplissage progressif des vides, ces cartes montrent en effet de manière particulièrement éclairante l'importance des mobilités de proximité par conquête progressive des espaces proches et auparavant inoccupés.

En conclusion de cette partie, rappelons que cette étude n'avait pas pour objet de dresser un bilan exhaustif des mobilités internes ou externes qui se sont produites dans la région au cours des dernières décennies. De fait, le solde migratoire calculé à chaque recensement ferait apparaître que celui-ci est bien le résultat d'un certain nombre d'entrées et de sorties. Mais ceci étant dit, aussi bien par le jeu de ces migrations que par celui de l'accroissement naturel de la population, la région a comme partout vu ses densités de population augmenter. Nous en avons vu les conséquences géographiques en termes de dynamiques spatiales de peuplement et tel était bien l'objectif.

Eu égard aux potentialités du milieu, il ne fait pas de doute que cette région continuera de recevoir de nouveaux habitants et, qu'avec « seulement » 40,9 % de l'espace destiné à l'agriculture, ce territoire dispose des ressources foncières pour autoriser un double processus de densification et de colonisation de l'espace. Mais ce dernier point pose une question fondamentale que l'étude n'aborde pas. La disponibilité des superficies progressivement mises en culture ne signifie pas pour autant que la terre appartient à celui qui la cultive. Dans le contexte d'un contrôle « ethnique » du foncier, ne s'installe pas qui veut, là où il veut. Et si les processus de diffusion observés témoignent pour l'essentiel d'une mobilité de proximité,

l'existence d'une part significative de population migrante doit conduire à davantage documenter leurs lieux d'installation. Car tout porte à croire que la progressive monétarisation des transactions foncières, liée à l'arrivée des Burkinabè de Côte d'Ivoire au début des années 2006, ouvre la voie à des configurations spatiales dans lesquelles la relation entre accroissement démographique et dynamiques de peuplement sera très largement subordonnée à d'autres facteurs.

## 4 Conclusion

Si les sources employées ici ne permettent pas d'établir l'origine précise des migrants, cette étude met en revanche clairement en évidence l'importance des mobilités à l'intérieur du monde rural. A l'instar de nombreux pays d'Afrique sub-saharienne, l'histoire du peuplement en milieu rural burkinabé au cours des trois ou quatre dernières décennies s'inscrit dans un « modèle » dont la répétition dans d'autres lieux et d'autres configurations démographiques ne fait pas de doute (Cambrézy, 2006-2007). Dans la logique d'une agriculture encore très largement extensive, la dynamique spatiale de peuplement décrite ici s'inscrit au fond dans la longue durée d'un schéma classique et bien connu du monde rural en Afrique sub-saharienne. L'accroissement continu de la population, que permet la densification des espaces déjà investis et une expansion en tache d'huile du peuplement sur les marges inoccupées, ont largement contribué à limiter l'exode rural. Une relative disponibilité foncière qui n'a cessé de faire reculer la brousse, la taille modeste des exploitations agricoles, une progressive intensification de l'agriculture par l'amélioration des techniques (engrais, culture attelée, ...), et une grande souplesse dans le mode d'occupation des sols, sont quelques uns des éléments (parmi d'autres) qui ont permis cette densification continue de l'espace rural. Par ailleurs, ce modèle explique pour une large part la relative faiblesse des taux d'urbanisation encore observés aujourd'hui. De ce fait, en renversant la perspective, il convient de réfléchir à ce que seraient devenues les villes africaines (dont on connaît les difficultés) et les migrations internationales (tant redoutées par les pays du Nord) si les campagnes n'avaient pas été en mesure de retenir - comme elles l'ont fait - une bonne part de l'accroissement démographique.

Pour autant, tout en reconnaissant une réelle efficacité à ce modèle, la pauvreté des populations rurales et la grande fragilité des systèmes agraires au regard des aléas climatiques, posent plusieurs questions de portée générale. La première a trait à la capacité de ce système à se maintenir et se reproduire sans dégradation grave des conditions agro-écologiques.

giques. Conséquence de cette évolution, la question de la déforestation ne peut en effet être évitée puisqu'elle en a été en partie la condition<sup>10</sup>. Par ailleurs, dans le contexte d'une population d'autant plus dispersée dans l'espace national qu'elle est nombreuse, ces évolutions compliquent la tâche des autorités dans la conduite des programmes de développement et d'accès des populations aux infrastructures et aux services (santé, éducation, ...). Enfin, il semble clair que ce modèle ne peut se maintenir et perdurer sans qu'il soit soutenu de manière croissante par des ressources venues d'ailleurs ; notamment celles issues de la rente migratoire produite par une partie des membres de la famille (exode rurale, migration internationale).

Le modèle de l'évolution des campagnes africaines, pose ainsi des questions fondamentales en matière de choix de développement ; questions qui entrent en résonance avec des débats d'une grande actualité sur le(s) modèle(s) de croissance et la protection de l'environnement. De ce point de vue, la problématique de la natalité et des succès mitigés des politiques de planning familial en Afrique et au Burkina Faso (INSD *et al.*, 2004) n'est pas seulement une question adressée aux démographes et aux experts des grandes organisations internationales. En premier lieu, dès lors que la démonstration est faite que la fécondité diminue rapidement en milieu urbain, on comprend que l'échec constaté de ces politiques vaut surtout pour les populations rurales et il faut chercher à en comprendre les raisons. Or, au regard des réponses apportées par les sociétés rurales africaines à l'accroissement de leurs effectifs de population, on peut s'interroger sur les objectifs visés lorsque le FNUAP entend rappeler le lien entre croissance démographique et changement climatique. En effet, sachant que les populations des pays les plus pollués ont de faibles taux de croissance de population, que vise cette agence lorsqu'elle déclare : « Les spécialistes, notamment les auteurs des rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur les changements climatiques, reconnaissent bien l'importance de la rapidité et de l'ampleur de la croissance démographique récente quant à l'accroissement futur du volume des émissions de gaz à effet de serre » ? La Chine, le pays le plus peuplé et l'un des plus pollués, dont on connaît la politique drastique en matière de contrôle des naissances, ou l'Afrique ?

En termes de recherche, les études relatives à l'accroissement de la population en Afrique semblent marquées par le double *a priori* d'une population jugée trop nombreuse s'accroissant dans un espace perçu comme fini. Or, la concomitance des processus de densification et de colonisation de l'espace contredisent largement ces hypothèses et invitent à envisager l'évolution du monde rural avec un autre regard. Malgré l'exode rural et l'émigration vers l'étranger – deux modalités de la migration dont il faudrait d'ailleurs questionner au cas par cas la stricte corrélation avec la saturation de l'espace et la pauvreté – ces dynamiques spatiales témoignent que les sociétés rurales africaines envisagent des alternatives qui ne sont pas nécessairement celles qui sont pensées pour elles. Ainsi, au risque de l'évidence, la question de l'accroissement de la population en milieu rural ne saurait être convenablement analysée sans la prise en compte de la nature des systèmes agraires (agriculture ou élevage) et des systèmes de production en vigueur (structures foncières, conditions agro-climatiques, nombre de saisons de cultures, maintien de la fertilité des sols, force de travail, capital, niveau d'intensivité, etc.). Le propos de cette analyse n'avait évidemment pas cette ambition mais celle-ci dessine les contours de ce que pourrait être un programme de recherche plus ambitieux. Étendu à l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne ou réduit à un seul pays ou ensemble de pays, il permettrait d'apporter une contribution décisive à des débats majeurs qui se livrent ailleurs et sans les populations qui sont pourtant les premières concernées.

Quel est, localement, l'impact et le coût environnemental, économique et social réel de l'accroissement de la population dans les campagnes africaines ? Inversement, comment cet accroissement a-t-il contribué à contenir une croissance urbaine pourtant jugée excessive et trop rapide ? Dans les conditions actuelles du sous-développement en Afrique, la petite agriculture paysanne, exigeante en main d'œuvre, n'est-elle donc pas un « moindre mal » ? Et pour aller encore plus loin, dans quelle mesure la croissance démographique n'est-elle pas la condition du maintien et de la reproduction de cette agriculture paysanne ? Aussi iconoclastes qu'elles puissent paraître, ce sont des questions que l'on ne peut esquiver.

---

9 Cette « réserve foncière » est d'autant plus importante à considérer qu'elle participe très largement à l'économie domestique pour le ravitaillement en bois et le parcours des animaux d'élevage.

## Bibliographie

- Baya Banza, Bonkougou Zakaliyat et Zida/Bangré Hélène, 2009, *Recensement Général de la Population et de l'Habitation 2006 (RGPH-2006), Analyse des données : La mortalité au Burkina Faso*, thème 8, INSD, 68 p. (à paraître dans les analyses du recensement).
- Cambrézy, L., 2006, « Territoire et dimension géopolitique de l'accueil des réfugiés : Les colonies agricoles des exilés du Soudan en Ouganda », *Nature, Sciences, Sociétés*, Vol. 14, oct-déc., p. 365-375.
- Cambrézy, L., 2007, « Réfugiés et migrants en Afrique : quel statut pour quelle vulnérabilité ? », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n° 23, p. 13-28.
- Cotula L., Vermeulen S., Leonard S., Keeley J., 2009, *Land grab or development opportunity ? Agricultural investment and international land deals in Africa*, Juin 2009, IIED/FAO.
- Dabire Bonayi, Kone Hamidou et Louge Siaka, 2009, *Analyse du RGPH 2006, thème 8 : Les migrations, Burkina Faso*, 122 p. (à paraître dans les analyses du recensement).
- Dakuyo Louis Marie, Ouédraogo Flore Gabrielle et Somda Rogatien, 2009, *Recensement Général de la Population et de l'Habitation 2006 (RGPH-2006). Analyse des données : La natalité et la fécondité au Burkina Faso*, INSD, 117 p. (à paraître dans les analyses du recensement)
- <http://www.un.org/esa/population/publications/wup2003/WUP2003Report.pdf>
- [http://www.un.org/esa/population/publications/wup2007/2007urban\\_rural.htm](http://www.un.org/esa/population/publications/wup2007/2007urban_rural.htm)
- INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL FRANCE INTERNATIONAL (IGN-FI) et INSTITUT GEOGRAPHIQUE DU BURKINA (IGB), 2005, *La Base de Données d'Occupation des Terres (BDOT), Guide technique de la nomenclature BDOT Burkina Faso*, 41 p.
- INSD, 2008a, *Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006) : Synthèse des résultats définitifs*, 2 p.
- INSD, 2008b, *Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 : Résultats définitifs*, 52 p.
- INSD, 2000a, *Analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 1996, volume I*, Ministère de l'économie et des finances, Burkina Faso, 348 p.
- INSD, 2000b, *Analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 1996, volume II*, Ministère de l'économie et des finances, Burkina Faso, 180 p.
- INSD, 2000c, *Recensement général de la population et de l'habitation, 10-20 décembre 1996 : fichier des villages du Burkina Faso*, 315 p.
- INSD, 1989, *Recensement général de la population 1985 : structure par âge et sexe des villages du Burkina Faso*, 2e édition, Ministère du plan et de la coopération, Burkina Faso, 330 p.
- INSD, 1979, *Recensement de 1975 : fichier des villages*, projet FNUAP UPV/73/P01, Ministère du Plan et de la coopération, Haute Volta, 194 p.
- INSD et ORC Macro, 2004, *Enquête Démographique et de Santé du Burkina Faso 2003*, Calverton, Maryland, USA : INSD et ORC Macro, 455 p.
- Ouedraogo Dieudonné, 1986, *Aménagements hydro-agricoles, opérations « terres neuves » et déplacements de populations au Burkina de 1900 à nos jours*, 3 tomes, Thèse pour le doctorat d'Etat, Université de Bordeaux III – UER de Géographie, 311 p.
- Schwartz Alfred, 1991, *L'exploitation agricole de l'aire cotonnière burkinabè : caractéristiques sociologiques, démographiques, économiques*, ORTOM, Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, Document de travail, 88 p.
- Tabutin Dominique et Schoumaker Bruno, 2004, « La démographie de l'Afrique au sud du Sahara des années 1950 aux années 2000. Synthèse des changements et bilan statistique », *Population*, INED, p. 521-620.
- UNFPA, 2007, *Etat de la population mondiale 2007. Libérer le potentiel de la croissance urbaine*, 100 p.
- UNFPA, 2009, *Etat de la population mondiale 2009. Face à un monde qui change: les femmes, la population et le climat*, 94 p.
- Youl Sansan, Barbier Bruno, Moulin, Charles-Henri, Manlay Raphaël J., Botoni Edwige, Masse Dominique, Hien Victor et Feller Christian, « Modélisation empirique des principaux déterminants socio-économiques de la gestion des exploitations agricoles au sud-ouest du Burkina Faso », *Biotechnol. Agron. Soc. Environ.*, volume 12 (2008) numéro 1 : 9-21
- <http://popups.ulg.ac.be/Base/document.php?id=1924>.

En milliers	Population urbaine	Population rurale	Population totale	% population urbaine	% population rurale
<b>1960</b>	32.483	189.043	221.526	14,7	85,3
<b>2007</b>	289.935	517.484	807.419	35,9	64,1
<b>Evolution</b>	257.452	328.441	585.893		

Tableau 1 : Evolution de la population urbaine et rurale en Afrique sub-saharienne entre 1960 et 2007  
Sources : Division de la population.

	1961 (*)	2007	Différence sur la période
Superficie totale (km <sup>2</sup> )	24.295.670	24.295.670	0
Surface Terrestre Utile (STU) (km <sup>2</sup> )	23.666.104	23.666.104	0
Surface Agricole Totale (SAT) (km <sup>2</sup> )	9.579.490	10.523.440	943.950
Terre arable et cultures pérennes (km <sup>2</sup> )	1.461.430	2.186.483	725.053
Prairies et pâturages (km <sup>2</sup> )	8.118.060	8.336.957	218.897
Population rurale (*)	189.043.000	517.484.000	328.441.000
Densité rurale (par rapport à la STU (hab/km <sup>2</sup> ))	7,9	21,8	-
Densité rurale (par rapport à la SAT (hab/km <sup>2</sup> ))	19,7	41,1	-
Densité rurale par rapport aux seules surfaces cultivées (hab/km <sup>2</sup> )	129,3	236,6	-

Tableau 2 : Afrique sub-saharienne : évolution de l'occupation des sols entre 1960 et 2007 et densités de population rurales selon les catégories des sols retenues

(\*) : les densités sont calculées sur la base des chiffres de population de 1960

sources 2007 : [http://www.un.org/esa/population/publications/wup2007/2007urban\\_rural.htm](http://www.un.org/esa/population/publications/wup2007/2007urban_rural.htm)

sources 1960 : <http://www.un.org/esa/population/publications/wup2003/WUP2003Report.pdf>

Population totale du Burkina Faso				Population rurale			Population urbaine		
Année	Population	Tx de croissance moyen annuel	Tx de croissance naturelle (%)	Effectif	%	Tx de croissance moyen annuel	Effectif	%	Tx de croissance moyen annuel
<b>1975</b>	5.638.203		2,2	5.275.593	93,57		362.610	6,43	
<i>Période 1975-85</i>		3,51					2,8		
<b>1985</b>	7.964.705		3,21	6.953.631	87,31		1.011.074	12,7	
<i>Période 1985-96</i>		2,38					2,07		
<b>1996</b>	10.312.609		3,13	8.711.441	84,47		1.601.168	15,5	
<i>Période 1996-06</i>		3,12					2,21		
<b>2006</b>	14.017.262		3,42	10.835.295	77,3		3.181.967	22,7	

Tableau 3 : Evolution de la population et taux d'accroissements en milieu rural et urbain entre 1975 et 2006

Burkina Faso	Superficie totale km <sup>2</sup>	Superficie « exploitable » km <sup>2</sup>	Superficie agricole km <sup>2</sup>	Terres cultivées km <sup>2</sup>	Pâturages km <sup>2</sup>
1961	274.000	273.600	81.390	21.240	60.150
2007	274.000	273.600	112.600	52.000	60.600
<b>Evolution</b>			+ 31.210	+ 30.760	+ 450

Tableau 4 : Evolution de l'occupation des sols entre 1961 et 2007 (sources FAO et Division de la population)

Burkina Faso	Surface totale	surface agricole totale	Forêt	savane	autres catégories
1992	273.013	125.684	8.989	93.113	45.227
2002	273.013	136.259	8.779	83.801	44.174
<b>Evolution 1992 – 2002</b>	-	+ 10.575	- 210	- 9.312	- 1053

Tableau 5 : Evolution de l'occupation des sols entre 1992 et 2002 (en km<sup>2</sup>). Sources : BDOT

Note : les « autres catégories » correspondent aux surfaces urbanisées, aux mines, aux zones humides, etc.

Entité Administrative	Effectif de population				Taux de croissance annuel moyen		
	1975	1985	1996	2006	1975-1985	1985-1996	1996-2006
Cascades	181.149	257.552	334.303	531.808	3,58	2,4	4,75
Sud-Ouest	345.785	444.322	485.313	620.767	2,54	0,81	2,49
Zone d'étude	526.934	701.874	819.616	1.152.575	2,91	1,42	3,47
Burkina Faso	5.638.203	7.964.705	10.312.609	14.017.262	3,51	2,38	3,12

Tableau 6 : Evolution de l'effectif de la population et du taux de croissance moyen annuel entre de 1975 à 2006

Région		1975	1985	1996	2006
<b>Cascades</b>	Population totale	345.785	444.322	485.313	620.767
	Population urbaine	25.027	45.933	65.985	102.412
	% population urbaine	7,24	10,34	13,60	16,50
	Population rurale	320.758	398.389	419.328	518.355
	% Population rurale	92,76	89,66	86,40	83,50
<b>Sud-ouest</b>	Population totale	181.149	257.552	334.303	531.808
	Population urbaine	23.633	30.683	45.418	70.214
	% population urbaine	13,05	11,91	13,59	13,20
	Population rurale	157.516	226.869	288.885	461.594
	% Population rurale	86,95	88,09	86,41	86,80
<b>Zone d'étude</b>	Population totale	526.934	701.874	819.616	1.152.575
	Population urbaine	48.660	76.616	111.403	172.626
	% population urbaine	9,23	10,92	13,59	14,98
	Population rurale	478.274	625.258	708.213	979.949
	% Population rurale	90,77	89,08	86,41	85,02

Tableau 7 : Evolution de la population urbaine et rurale dans la région des Cascades et du Sud-ouest

	<b>Année</b>	<b>surface totale</b>	<b>surface agricole totale</b>	<b>Forêt</b>	<b>Savane</b>	<b>autres catégories</b>
<b>Totale zone d'étude</b>	1992	34.741	9.602	2.303	22.358	478
	2002	34.741	14.236	2.278	17.735	492
	Evolution 1992 - 2002	-	+ 4.634	-25	- 4.624	+ 14
<b>Cascades</b>	1992	18.424	4.381	1.299	12.537	207
	2002	18.424	7.357	1.286	9.574	207
	Evolution 1992 - 2002	-	2.976	-13	- 2.964	-
<b>Sud-Ouest</b>	1992	16.317	5.221	1.005	9.821	270
	2002	16.317	6.879	992	8.161	285
	Evolution 1992 - 2002	-	1.658	-13	-1.600	+ 15

*Tableau 8 : Evolution en km<sup>2</sup> de l'occupation des sols entre 1992 et 2002 (sources BDOT)*

Note : les « autres catégories » correspondent aux surfaces urbanisées, aux mines, aux zones humides, etc.









